

La section européenne au collège (4ème et 3ème)



Un enseignement facultatif en anglais, qui peut débuter en 4ème, essentiellement axé sur l'oral et l'interactivité.

LES OBJECTIFS

L'objectif n'est pas le bilinguisme, mais l'ouverture à la diversité de l'Europe et du monde.

LES FORMATIONS À VOCATION EUROPÉENNE, POUR QUI ?

Pour des élèves qui :

- aiment l'anglais et souhaitent approfondir leur connaissance de la langue anglaise.
- qui sont ouverts au monde et veulent découvrir d'autres cultures.
- qui sont motivés par l'anglais et qui ont envie de communiquer.

COMMENT INTÉGRER LES CURSUS EUROPÉENS ?

Pour la section européenne au collège : l'avis du conseil de classe prévaut.

LES CONTENUS SPÉCIFIQUES DE LA FORMATION AU COLLÈGE

EN 4ÈME

Un horaire d'anglais renforcé, c'est-à-dire 2h en plus des 3h hebdomadaires.
En mai, un voyage culturel et linguistique en Grande-Bretagne.

EN 3ÈME

Un horaire d'anglais renforcé, avec en plus 1h d'histoire-géographie en anglais.

- anglais, travaux de groupes, sketches, exposés, exploitations de films, créations de vidéos, discussions, débats, analyses de documents variés...
- échanges de courrier avec d'autres européens, conférences avec la maison de l'Europe...

